



Annexe au protocole sanitaire des établissements scolaires :

Mesures spécifiques pour l'établissement Marie Pila

(6°-Terminale)

Rentrée 2020

Toutes les dispositions du protocole sanitaire publié le 26 août 2020 par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sont appliquées dans l'établissement.

Les règles qui suivent précisent quelques spécificités de mise en œuvre au sein de l'établissement.

Restauration

Le nombre de places assises est réduit dans les espaces de restauration de façon à garantir la plus grande distanciation possible :

- La grande salle de restauration de l'Aqueduc est limitée à 170 places
- Le self 3°/2° est limité à 106 places
- La cafétéria 1°/T° est limitée à 108 places dont 36 places en extérieur.

L'ordre de passage des classes pour chaque jour de la semaine est élaboré de façon à éviter au maximum le brassage d'élèves de niveaux différents. Les élèves de 1°/T° pourront déjeuner à l'extérieur ou sous le préau du bâtiment de l'internat quand la cafétéria sera remplie. Des bancs sont installés à cet effet.

A l'Aqueduc, les élèves ayant choisi la formule sandwich déjeuneront dehors par beau temps, ou sinon dans la salle de l'olivier.

Le port du masque est obligatoire dans les files d'attente, lors des passages aux selfs et de tous les déplacements.

Les élèves se laveront les mains avant de rejoindre la file d'attente du self ou de la cafétéria. Au moment de passer leur carte, ils se désinfecteront les mains avec le gel hydro-alcoolique à disposition.

Le personnel de restauration se charge de distribuer le pain et les couverts. Au self des 3°/2°, le self-service des salades est momentanément suspendu et remplacé par une offre plus ample d'entrées au self.

Pour éviter que des carafes restent sur la table et soient manipulées successivement par des personnes différentes, les élèves apportent leur propre bouteille d'eau. Ils sont également autorisés à s'en servir pour s'hydrater aux interours, car le port du masque en continu peut occasionner un besoin d'hydratation accru.

Les élèves sont invités à quitter l'espace de restauration dès que leur repas est terminé. Ils nettoient leur place à l'aide du matériel de désinfection fourni.

Le petit déjeuner servi à 10h à la cafétéria pour les 1°/T° est suspendu. Les équipements informatiques et audiovisuels de la cafétéria ne sont pas disponibles pendant la journée.

Sur le site de l'Aqueduc, la vente de viennoiserie à la récréation de 10h continuera dans la mesure où elle s'effectue en extérieur.

La pause de 10h pour les professeurs se déroule pour le site de l'Aqueduc dans la grande salle, pour le site de Saint Joseph dans le grand self.

Le goûter des internes est servi à l'extérieur.

Nettoyage et désinfection

Dans chaque salle de classe se trouve du matériel désinfectant.

Dans les permanences et les salles où des groupes différents d'élèves se succèdent, les élèves en arrivant nettoient leur table avec le matériel de désinfection fourni.

Dans les salles informatiques, du gel hydro-alcoolique est mis à disposition. Les élèves se désinfectent les mains avant de manipuler les claviers.

Les tables et les chaises des espaces de restauration sont désinfectées après le petit déjeuner des internes, après la pause-café de 10h des professeurs, après le déjeuner et après le repas du soir. Dans la cafétéria du lycée, occupée pour la détente des internes en soirée, la désinfection aura lieu le matin et après le repas de midi.

Les sanitaires sont nettoyés deux fois par jour.

Aération des locaux

Pour éviter la manipulation des poignées et pour permettre une meilleure aération, les portes des salles de classes, des espaces de restauration, des couloirs, escaliers et passages restent constamment ouvertes. Par sécurité, les portes seront fermées pendant les temps de récréation quand les élèves laissent leurs affaires dans la classe.

Les fenêtres restent constamment ouvertes dans la mesure où le temps le permet.

Distanciation et limitation du brassage des élèves

Sur la cour de récréation, dans les rangs, les escaliers et les couloirs, la distanciation physique doit être respectée dans toute la mesure du possible.

Quand les élèves quittent leur classe, ils rejoignent rapidement la cour de récréation où leur nouvelle salle. Les professeurs veilleront à ce que les différents groupes d'élèves ne se mélangent pas dans les couloirs et que la circulation des élèves soit fluide.

Sur le site de l'Aqueduc, les temps de récréation se font sur la cour et la prairie, afin d'avoir un espace plus grand permettant la distanciation.

Des espaces dédiés de la cour de récréation du site de Saint Joseph sont attribués aux différents niveaux ou groupes de niveaux :

- 3°/2° dans la grande cour jusqu'à l'extrémité du bloc sanitaire
- 1°/T° au-delà

Internat

Les internes ne seront pas plus de 2 par chambres, ou 3 pour les chambres de 5/6.

A l'internat des filles, les sanitaires sont attribués à des groupes d'élèves spécifiques.

Le port du masque n'est plus obligatoire quand les élèves sont dans leur chambre.

Lors des activités sportives de détente le soir en extérieur, le port du masque n'est pas non plus obligatoire.

Dans la mesure du possible, les horaires et lieux d'étude du soir pourront être aménagés pour permettre aux internes une étude sans masque dans des conditions sanitaires satisfaisantes (petits effectifs stables dans des lieux suffisamment spacieux).